

DÉPARTEMENT DE
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE LA ROCHELLE

COMMUNE DE PUILBOREAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-six, le quatre du mois de mars, à 19h00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur Alain DRAPEAU, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Alain DRAPEAU, Frédérique LETELLIER, Marcel TRUCHOT, Hervé DE BLEECKER, Didier PROUST, Bernadette MARCHAIS, Catherine ROY, Sabine GERVAIS, Jérôme CATEL, Corinne MARSH, Dominique BOUCARD, Denys SIMON, Ghizlan VAN BOXSOM, Didier BRIAUD, Laurent MAURY, Alexandre TILAUD, Dominique COUDREAU, Dominique RAMBAUD, Josiane GRELLEPOIS, Stéphanie CASTELLON, Alain DENAIS, Jocelyne ROCHETEAU, Lionel FRANCÔME, Emmanuel CANTO et Jean-Marc MANGUY

Étaient absents : Bruno COLOMBÉ (donne pouvoir à Emmanuel CANTO), Blandine MÉGRIER (donne pouvoir à Jocelyne ROCHETEAU), Daniel JUDAS (pouvoir à Lionel FRANCÔME) et Franck MORNET

Secrétaire de séance : Madame Frédérique LETELLIER

Secrétaire auxiliaire : Monsieur Raphaël DOBEK

Date de convocation : 25 février 2026

26-03-018 : BUDGETS PRIMITIFS 2026

Monsieur le Maire indique que le budget primitif principal de la Commune s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes, réelles et d'ordre, à 12 567 649,42 €.

La section de fonctionnement s'équilibre à 8 902 766,74 € :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement	BP 2026
011 - Charges à caractère général	2 471 251,40
012 - Charges de personnel et frais assimilés	3 948 909,16
014 - Atténuations de produits	30 200,00
023 - Virement à la section d'investissement	1 019 800,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	335 000,00
65 - Autres charges de gestion courante	798 849,78
66 - Charges financières	63 700,00
67 - Charges spécifiques	75 056,40
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	160 000,00
TOTAL Dépenses de fonctionnement	8 902 766,74

Recettes de fonctionnement	BP 2026
002 - Résultat de fonctionnement reporté	1 859 416,07
013 - Atténuations de charges	-
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 000,00
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	642 519,68
73 - Impôts et taxes	610 367,00
731 - Fiscalité locale	4 599 000,00
74 - Dotations et participations	1 114 863,99
75 - Autres produits de gestion courante	52 600,00
76 - Produits financiers	-
77 - Produits spécifiques	-
78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisio	20 000,00
TOTAL Recettes de fonctionnement	8 902 766,74

La section d'investissement s'équilibre à 3 664 882,68 € :

SECTION D'INVESTISSEMENT				
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		Restes à réaliser 2025	Nouveaux crédits 2026	BP 2026
Sans Opération	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-	491 401,14	491 401,14
	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	-	4 000,00	4 000,00
	041 - Opérations patrimoniales	-	157 000,00	157 000,00
	16 - Emprunts et dettes assimilées	-	406 000,00	406 000,00
	20 - Immobilisations incorporelles	7 992,00	-	7 992,00
	204 - Subventions d'équipement versées	-	35 000,00	35 000,00
	21 - Immobilisations corporelles	2 341,56	-	2 341,56
	26 - Participations et créances rattachées à des participations	-	-	-
Sous-total sans opération		10 333,56	1 093 401,14	1 103 734,70
208 - MAIRIE		46,80	-	46,80
209 - ECOLES		208 747,21	-	208 747,21
210 - AIRES DE JEUX		-	-	-
213 - CIMETIERE		27 315,41	-	27 315,41
224 - TOURILLERE - SITE		-	-	-
225 - MEDIATHEQUE		1 625,88	-	1 625,88
227 - TOURILLERE - LOCAUX SPORTIFS		-	-	-
228 - EGLISE		-	-	-
230 - MAISON DE L'ENFANCE		-	-	-
231 - MATERIEL ET MOBILIER		-	-	-
235 - TRAVAUX DE VOIRIE		508 015,65	-	508 015,65
237 - LE CUBE - SALLE MULTI-CULTURELLE ET ESPACE JEUNES		-	41 000,00	41 000,00
238 - POLICE MUNICIPALE		-	-	-
239 - SALLE BAILLAC		-	-	-
253 - TOURILLERE - GITES		2 196,00	-	2 196,00
259 - RESTAURANT SCOLAIRE		10 569,76	-	10 569,76
261 - ATELIERS MUNICIPAUX		-	-	-
270 - ESPACES VERTS		33 213,55	-	33 213,55
273 - CENTRE DE LOISIRS		12 617,72	-	12 617,72
274 - RELAIS PETITE ENFANCE		-	-	-
10 - TERRAINS		-	8 000,00	8 000,00
11 - POLICE		-	4 000,00	4 000,00
12 - MAIRIE		-	41 200,00	41 200,00
13 - COMMUNICATION		-	7 000,00	7 000,00
14 - CIMETIERE		-	30 500,00	30 500,00
21 - ECOLES		-	3 940,00	3 940,00
22 - RESTAURANT SCOLAIRE		-	1 910,00	1 910,00
23 - EDUCATION		-	7 000,00	7 000,00
31 - IAE		-	11 750,00	11 750,00
32 - RPE		-	2 100,00	2 100,00
41 - CULTURE		-	65 000,00	65 000,00
51 - SERVICES TECHNIQUES		-	34 800,00	34 800,00
52 - ESPACES VERTS ET TERRAINS SPORTIFS		-	23 500,00	23 500,00
53 - BATIMENT		-	653 100,00	653 100,00
54 - VOIRIE		-	792 000,00	792 000,00
55 - AIRES DE JEUX		-	30 000,00	30 000,00
Sous-total des opérations		804 347,98	1 756 800,00	2 561 147,98
TOTAL Dépenses d'investissement		814 681,54	2 850 201,14	3 664 882,68

RECETTES D'INVESTISSEMENT		Restes à réaliser 2024	Nouveaux crédits 2025	BP 2025
Sans Opération	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-	-	-
	021 - Virement de la section de fonctionnement	-	1 019 800,00	1 019 800,00
	024 - Produits des cessions d'immobilisations	-	-	-
	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	-	335 000,00	335 000,00
	041 - Opérations patrimoniales	-	157 000,00	157 000,00
	10 - Dotations, fonds divers et réserves	-	1 405 103,27	1 405 103,27
	13 - Subventions d'investissement	-	-	-
	16 - Emprunts et dettes assimilées	-	505 000,00	505 000,00
Sous-total sans opération		-	3 421 903,27	3 421 903,27
209 - ECOLES		3 010,00	-	3 010,00
227 - TOURILLERE - LOCAUX SPORTIFS		4 809,67	-	4 809,67
230 - MAISON DE L'ENFANCE		-	-	-
235 - TRAVAUX DE VOIRIE		206 024,33	-	206 024,33
237 - LE CUBE - SALLE MULTI-CULTURELLE ET ESPACE JEUNES		-	-	-
239 - SALLE BAILLAC		12 135,41	-	12 135,41
270 - ESPACES VERTS		-	-	-
273 - CENTRE DE LOISIRS		-	-	-
54 - VOIRIE		-	17 000,00	17 000,00
Sous-total des opérations		225 979,41	17 000,00	242 979,41
TOTAL Recettes d'investissement		225 979,41	3 438 903,27	3 664 882,68

Le budget primitif annexe logement social s'équilibre également tant en dépenses qu'en recettes, réelles et d'ordre, à 73 466,25 € :

La section de fonctionnement s'équilibre à 22 790,07 € :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Chapitres		Budget 2026
011	Charges à caractère général	16 290,07
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	1 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 500,00
TOTAL Dépenses de fonctionnement		22 790,07
Chapitres		Budget 2026
74	Dotations et participations	0,00
75	Autres produits de gestion courante	7 502,04
002	Excédent de fonctionnement reporté	15 288,03
TOTAL Recettes de fonctionnement		22 790,07

La section d'investissement s'équilibre à 50 676,18 € :

SECTION D'INVESTISSEMENT		
Chapitres		Budget 2026
16	Emprunts et dettes assimilés	3 000,00
21	Immobilisations corporelles	47 676,18
TOTAL Dépenses d'investissement		50 676,18
Chapitres		Budget 2026
001	Excédent d'investissement reporté	45 176,18
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 500,00
TOTAL Recettes d'investissement		50 676,18

Le budget primitif annexe lotissement les Violettes s'équilibre également tant en dépenses qu'en recettes, réelles et d'ordre, à 1 401 278,19 €.

La section de fonctionnement s'équilibre à 861 767,00 € :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Chapitres		Budget 2026
011	Charges à caractère général	322 245,81
65	Autres charges de gestion courante	10,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	539 511,19
002	Déficit de fonctionnement reporté	0,00
Dépenses de fonctionnement		861 767,00
Chapitres		Budget 2026
70	Produit des services, domaines et ventes	430 000,00
75	Autres produits de gestion courante	10,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	878,50
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	430 878,50
Recettes de fonctionnement		861 767,00

La section d'investissement s'équilibre à 539 511,19 € :

SECTION D'INVESTISSEMENT		
Chapitres		Budget 2026
001	Déficit d'investissement reporté	38 428,99
16	Emprunts et dettes assimilés	70 203,70
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	430 878,50
Dépenses d'investissement		539 511,19
Chapitres		Budget 2026
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	539 511,19
Recettes d'investissement		539 511,19

Pour une bonne information et afin de faciliter la compréhension des budgets primitifs, conformément à l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, est annexée à la présente délibération une note de présentation brève et synthétique.

Monsieur le Maire rappelle que les budgets ont été présentés lors de la Commission Finances réunie le 17 février 2026. Il rappelle également que la note et les budgets dans leur intégralité ont été transmis aux élus le 19 février 2026.

Après en avoir délibéré, il est proposé :

- **D'ADOPTER** le budget primitif principal :
 - 8 902 766,74 € en section de fonctionnement ;
 - 3 664 882,68 € en section d'investissement.

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION	DÉPORT
	21		7	

Abstention : Lionel FRANÇÔME, Jocelyne ROCHETEAU, Emmanuel CANTO, Jean-Marc MANGUY, Bruno COLOMBÉ, Blandine MÉGRIER et Daniel JUDAS

- **D'ADOPTER** le budget primitif annexe « Logement Social » :
 - 22 790,07 € en section de fonctionnement ;
 - 50 676,18 € en section d'investissement.

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION	DÉPORT
	21		7	

Abstention : Lionel FRANÇÔME, Jocelyne ROCHETEAU, Emmanuel CANTO, Jean-Marc MANGUY, Bruno COLOMBÉ, Blandine MÉGRIER et Daniel JUDAS

- **D'ADOPTER** le budget primitif annexe « Les Violettes » :
 - 861 767,00 € en section de fonctionnement ;
 - 539 511,19 € en section d'investissement.

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION	DÉPORT
	21		7	

Abstention : Lionel FRANÇÔME, Jocelyne ROCHETEAU, Emmanuel CANTO, Jean-Marc MANGUY, Bruno COLOMBÉ, Blandine MÉGRIER et Daniel JUDAS

- **D'AUTORISER** le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section, pour le budget principal et les budgets annexes Logement Social et Lotissement Les Violettes, comme le prévoit la nomenclature M57.

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION	DÉPORT
	28			

Fait à Puilboreau, le 5 mars 2026

La secrétaire de séance,
Frédérique LETELLIER



Le Maire,
Alain DRAPEAU



Acte rendu exécutoire après sa transmission
au Représentant de l'État le : 12/03/26
Et sa publication le : 12/03/26

Délais et voies de recours

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans le délai de deux mois suivant la publication et/ou la notification. Le recours peut également être déposé sur l'application internet Télérecours citoyens à l'adresse suivante : www.telerecours.fr. La délibération peut également faire l'objet d'un recours administratif auprès du Maire dans le même délai, en cas de réponse négative ou en cas d'absence de réponse dans un délai de deux mois, le demandeur dispose d'un nouveau délai de deux mois pour introduire un recours contentieux.